



C'EST QUOI L'UNSS au collège Gérard Philipe ? planning+ feuille d'inscription jointe

publié le 10/09/2021

Descriptif :

L'association sportive, la semaine, propose la pratique d'activités sportives dans le collège (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 13h à 13h40.

L'UNSS, le mercredi après-midi (retour collège pour 16h30 le plus souvent) propose habituellement des compétitions entre collèges des alentours puis au-delà selon les résultats.

Le calendrier des mercredis est perturbé actuellement en raison du contexte sanitaire.

Quelques rassemblements entre établissements du district seront tout de même proposés sous certaines conditions. (...)

Les entraînements débuteront la semaine du 20 septembre .

Merci de rapporter votre dossier d'inscription complet à un professeur D'EPS dès que possible.

L'association sportive (A.S) et l'union nationale du sport scolaire (UNSS)

{{}}

L'association sportive, la semaine, propose la pratique d'activités sportives dans le collège (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 13h à 13h40.

L'UNSS, le mercredi après-midi (retour collège pour 16h30 le plus souvent) propose habituellement des compétitions entre collèges des alentours puis au-delà selon les résultats.

Le calendrier des mercredis est perturbé actuellement en raison du contexte sanitaire.

Quelques rassemblements entre établissements du district seront proposés sous certaines conditions.

Une seule inscription : Elle est facultative et ouvre droit à toutes les activités de l'AS (la semaine) ET à celle de l'UNSS (les mercredis après-midi)

Remarques :

► Le protocole sanitaire actuel proscrit le brassage des élèves au sein et en dehors du collège : cependant, les élèves d'un même niveau de classe peuvent se retrouver sur un créneau commun afin de pratiquer durant la pause méridienne.

Un planning est prévu afin de concilier les contraintes d'organisation de la cantine et une pratique sportive possible pour les élèves volontaires.

- **Lundi : classes de 4èmes.**
- **Mardi : classes de 6èmes.**
- **Jeudi : classes de 3èmes.**
- **Vendredi : classes de 5èmes.**

Pour s'inscrire à l'AS il faut :

- 25 € (chèque libellé à l'ordre de l'association sportive du collège Gérard-Philipe).

Cette somme comprend la licence UNSS et une assurance.

► L'autorisation parentale (document joint) dûment remplie et signée.

Un t-shirt de l'association sportive sera offert à chaque licencié. (nouvelle couleur en attente de livraison pour les renouvellements de licence)

Portfolio



Document joint

 [inscription_unss_2021-22](#) (PDF de 50.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.